EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES PARTICULIERS AU 01/01/2026

Prix en euros par opération (sauf indication contraire), exprimés taxes incluses lorsque celle-ci sont dues.

Les brochures tarifaires sont disponibles sur notre site internet : www.banquepopulaire.fr/cmgo/, et sont destinées à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes (dont celles régissant la gestion du compte). Elles ne peuvent indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre conseiller. Conditions applicables au 01/01/2026. Cet extrait tarifaire peut être modifié à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation. Il n'est pas limitatif.



C'EST LA MER QUI NOUS UNIT

par BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

(SAUF INDICATION CONTRAIRE)					
OUVERTURE, TRANSFORMATIC	N, CLÔ	TUF	RE		
Ouverture/Clôture d'un compte de dépô	t		Gratuit		
Dénonciation ou désolidarisation de compte joint			49,90		
Service d'aide à la mobilité bancaire (Facili	•		Gratuit		
Service d'aide à la mobilité saireaire (r'aem	. op)				
RELEVÉS DE COMPTE (tarif par	compte)				
PÉRIODICITÉ	PAPIER	L .	ÉLECTRONIQUE		
Mensuelle	Gratui		Gratuit		
Quatorzaine	5,80 par t		Gratuit		
Décadaire	11,50 par 1		Gratuit		
Hebdomadaire Bi-hebdomadaire	17,30 par 1		Gratuit Gratuit		
Tri-hebdomadaire	40,40 par 1 63,30 par 1		Gratuit		
ournalière	68,95 par 1		Gratuit		
•					
 Relevé mensuel électronique complément mensuel papier 	aire au rei	eve	Gratuit		
тепзиет раргет					
TENUE DE COMPTE					
• Tenue de compte de dépôt (par compte e	t hors		2,50 par mois		
offre groupée de service)					
- Clients âgés de moins de 18 ans			Gratuit		
- Clients titulaires d'une offre groupée de services			1,25 par mois		
 Clients titulaires d'une offre groupée de s PACK FAMILLE 	ervices		Gratuit		
Frais de tenue et de gestion de compte		20€	par an dans la limite		
			u solde créditeur du		
L.312-19 du Code monétaire et financier) compte ⁽¹⁾					
SERVICES EN AGENCE					
 Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire) 			28,30		
RECHERCHE D'INFORMATION(S) ET/OU	J DE				
DOCUMENT(S)					
Frais de recherche					
- de document/sur opération			3,00		
- duplicata (relevé de compte, chèque émis)		3,00		
– autre recherche	•		Mini 37,50		
AUTRES SERVICES					
• Frais de recherche d'adresse inconnue, PN	ND		15,25		
(Pli Non Distribué)			20.00		
Délivrance d'une attestation bancaire		,	20,00		
 Location de coffre-fort (selon disponibilité Petite taille 	e en agence	2)	11700		
- Petite talle - Moyenne taille			117,00 par an 234,00 par an		
- Grande taille			350,00 par an		
	,]				

⁽¹⁾ Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

Nous

consulter

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte prévu à l'article L. 312-1 du même code)	Gratuit
LES PRESTATIONS DE BASE ^(I)	

BANQUE À DISTANCE

SERVICES BANCAIRES DE BASE(1)

(au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code

PAR INTERNET (ORDINATEUR, MOBILE ET TABLETTE)

Abonnement à des services de banque à distance (<u>Internet</u>, téléphone, etc.)⁽²⁾⁽³⁾
 Cyberplus
 Coffre-fort numérique (5 Go)
 I,60 par mois

PAR TÉLÉPHONE

monétaire et financier)

 Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
 Moviplus quotidien
 2,50 par mois

- Moviplus bi-hebdomadaire 4,75 par mois

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES (cotisation annuelle, hors offres groupées de services) COTISATIONS CARTE

Cartes de paiement

La deuxième carte sur le même compte, en dehors d'un forfait Cristal et d'un Pack Famille, bénéficie d'une réduction de 25% appliquée sur la carte la plus récente et dont la cotisation est la moins élevée (hors cartes Platinum et Infinite).

⁽¹⁾ Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

⁽²⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

⁽³⁾ Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

	*			,
CARTES (TARIF ANNUEL)	VISA INFINITE	VISA PLATINUM	VISA PREMIER ⁽¹⁾	CB-VISA CLASSIC ⁽²⁾
Fourniture d'une carte de débit				
 carte de paiement internationale à débit immédiat 			148,00	49,90
 carte de paiement internationale à débit différé 	348,00	223,00	148,00	49,90
 carte de paiement internationale à autorisation quasi-systématique à débit immédiat⁽³⁾ 				49,90
 carte de paiement internationale à autorisation systématique à débit immédiat⁽³⁾ 				40,00

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)(4)

CARTES (TARIF ANNUEL)	VISA PLATINUM FACÉLIA	VISA PREMIER ^(I) FACÉLIA	CB-VISA CLASSIC ⁽²⁾ FACÉLIA
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat		148,00	49,90
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé	223,00	148,00	49,90

RETRAITS D'ESPÈCES

CARTES/RETRAITS PAR MOIS	OU PLATINUM	VISA PREMIER	CB-VISA CLASSIC
 Retrait d'espèces (cas de retrait dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) 	Gratuit	,	I,00€/retrait À partir du 5 ^{ème}

SERVICES DE PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

 Service e-Cartes (paiement sécurisé sur internet; service disponible depuis l'application mobile⁽⁵⁾)

13.75

17.00

SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE(3)

Réédition / réactivation du code confidentiel de la carte mode normal mode urgent	11,00 22,50
Modification temporaire des plafonds d'utilisation de la carte (retrait et/ou paiement) en agence	6,20 par trim.
Refabrication de la carte avant échéance	
– mode urgent	22,50

CHÈQUES

CHEQUES	
Frais d'envoi de chéquier à domicile	
- Envoi par lettre recommandée	Refacturation des
 Envoi par courrier simple 	frais postaux

Frais d'émission d'un chèque de banque en agence
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur
16,90

- (I) Ou Visa Premier Voile +X
- (2) Ou Visa Classic Voile +X
- (3) Sous réserve d'éligibilité, voir conditions en agence.
- (4) Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Carte non commercialisée auprès des mineurs.
- (5) Sous réserve d'un abonnement Cyberplus et d'être équipé de Sécur'Pass.

VIREMENTS(1)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

FRAIS PAR VIREMENT SEPA	EN AGENCE	VIA L'ESPACE CLIENT (INTERNET OU APPLICATION MOBILE)
Virement entre vos comptes CMG	0	
Virement occasionnel classique	Gratuit	Gratuit
Virement instantané	Gratuit	Gratuit
Virement permanent	Gratuit	Gratuit
Autres cas		
Virement occasionnel classique	4,50	Gratuit
Virement instantané	4,50	Gratuit
Virement permanent	1,45	Gratuit
• Frais de mise en place d'un virement per	Gratuit	
Autres opérations		
 Service Wero (Service permettant d'effe virements SEPA instantanés occasionnel numéro de téléphone mobile) 	Gratuit	
 Traitement du retour de fonds sur vire émis à tort 	4,35	
 Demande de renseignements par swift banque bénéficiaire 	35,00	

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

	Demande de	copio do	mandat da	prálávamant	CEDA		$\cap \cap$
•	Demande de	coble de	mandat de	preievement	SEPA	5.	.UU

	EN AGENCE	SUR INTERNET
Opposition sur prélèvement SEPA avant exécution	5,00	Gratuit
Remboursement d'un prélèvement SEPA jusqu'à 8 semaines	5,00	Gratuit
Frais de mise en place et modification liste blanche (créanciers autorisés) sur prélèvement	5,00	Création : Non disponible Modification : Gratuit
Frais de mise en place et modification liste noire (créanciers non autorisés) sur prélèvement	5,00	Non disponible
• Demande de remboursement de prélèvem	15,00	

•	Fourniture o	l'une	carte	de	déhit

• Demande de remboursement de prélèvement SEPA sur

OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISA	ATION
Fourniture d'une carte de débit	
 Carte de paiement internationale à débit immédiat 	49,90 par an
Eurocard MasterCard	
 Carte de paiement internationale à débit différé 	49,90 par an
Eurocard MasterCard	
 Carte de paiement internationale à débit différé 	18,10 par an
 Carte Créodis⁽²⁾ 	

contestation non fondée (1) Virements en euros réalisés dans l'EEE.

contestation non fondée

15,00

⁽²⁾ Produit de BPCE Financement.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

FORFAIT CRISTAL

SERVICES INCLUS SELON LA FORMULE CHOISIE LE PRIX MENSUEL DE LA COTISATION DÉPEND DU TYPE DE CARTE CHOISI.	ESSENTIEL	CONFORT	PREMIUM
La tenue de(s) compte(s)	•	•	•
Un abonnement à des services de banque à distance (Cyberplus Internet et Mobile) par titulaire	•	•	•
Un service d'alertes sur la situation du compte (par SMS, mise en place par Cyberplus)	•	•	•
L'utilisation des cartes dans Apple Pay, Samsung Pay, Garmin Pay, SwatchPAY! ou toutes autres solutions de paiement mobile agréées par la Banque	•	•	•
Un service de coffre-fort numérique par titulaire (1)	•	•	•
Des chéquiers sur demande (hors frais d'envois postaux)(1)	•	•	•
Un conseiller dédié en agence	•	•	•
Des retraits gratuits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque (hors réseau Banque Populaire) située dans la zone euro / par carte	4	illimités	illimités
Une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement par titulaire – Sécuriplus (2)		•	•
Une autorisation de découvert par compte (1) (3)	•	•	•
L'exonération d'agios pour les découverts autorisés inférieurs à 500 € (1)		•	
L'exonération d'agios pour les découverts autorisés inférieurs à 1000 $\mbox{\cite{le}}^{(1)}$			•
L'exonération des frais de retraits et de paiements par carte hors zone euro (4)	18 - 28 ans ⁽⁵⁾	18 - 28 ans ⁽⁵⁾	•

+

LES REDUCTIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES PLUS DE 28 ANS		
Pour les sociétaires CASDEN	10 % de réduction	
Pour les clients professionnels et dirigeants d'entreprises (7)	50 % de réduction	

PACK FAMILLE

LA CONVENTION QUI ÉQUIPE TOUTE VOTRE FAMILLE POUR UNE COTISATION UNIQUE

POUR LES PARENTS, jusqu'à 3 comptes Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

l carte par	2 CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique ou systématique (à débit immédiat) + 2 CB-Visa Classic à autorisation quasi-systématique ou systématique (à débit immédiat) max.	13,35 €	16,20 €	
et par	2 CB-Visa Classic + 2 CB-Visa Classic max.	13,35 €	16,20€	
titulaire ⁽³⁾	2 CB-Visa Premier + 2 CB-Visa Classic max.		24,90 €	30,35 €
	2 Visa Platinum + 2 Visa Premier max.			38,95 €
	2 Visa Infinite + 2 Visa Premier max.			54,30 €

POUR LES ENFANTS DE 12 À 28 ANS, un compte individuel par jeune Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

l carte GRATUITE	systématique ou systématique (à débit immédiat) ⁽⁶⁾ ou CB-Visa Classic	•	•	
par compte et par titulaire ⁽³⁾	CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique ou systématique (à débit immédiat) ⁽⁶⁾ ou CB-Visa Classic ou Visa Premier			

FORFAIT CRISTAL SOLO

POUR ÉOUIPER VOTRE COMPTE PERSONNEL CHOISISSEZ LE FORFAIT BANCAIRE QUI VOUS RESSEMBLE

POUR LES PLUS DE 28 ANS

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

i Odi i ilitai c	d'une carte de debit (carte de parement inter	nationale)		
	CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique ou systématique (à débit immédiat)	7,15€	10,75 €	
l carte ⁽³⁾	CB-Visa Classic	7,15€	10,75 €	
	Visa Premier		16,20€	21,65€
	Visa Platinum			28,15 €
	Visa Infinite			38,95 €

OLI

	00	
	ES 12 À 28 ANS e d'une carte de débit (carte de paiement inten	nationale)
	Forfait Cristal Essentiel — CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique ou systématique (à débit immédiat) ⁽⁶⁾	l € par mois de 12 à 24 ans 3 € par mois de 25 à 28 ans
l carte ⁽³⁾	Forfait Cristal Confort - CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique ou systématique (à débit immédiat) ⁽⁶⁾ ou CB-Visa Classic	2 € par mois de 12 à 24 ans 6 € par mois de 25 à 28 ans
	– Visa Premier	4 € par mois de 16 à 24 ans 8 € par mois de 25 à 28 ans
	Forfait Cristal Premium	
	– Visa Premier	6 € par mois de 16 à 24 ans 10 € par mois de 25 à 28 ans
	– Visa Platinum	15 € par mois de 25 à 28 ans

FORFAIT CRISTAL DUO

POUR CEUX QUI NE VEULENT QU'UN COMPTE JOINT DES SERVICES UTILES ET INDISPENSABLES

POUR LES PLUS DE 18 ANS

l carte par	CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique ou systématique (à débit immédiat)	9,25 €	14,05 €	
titulaire	CB-Visa Classic	9,25 €	14,05 €	
(2 max.) (3)	Visa Premier		20,50 €	27,05 €
	Visa Platinum			35,35 €
	Visa Infinite			48,85 €

⁽I) Clients majeurs uniquement.

⁽²⁾ Garanties selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. Contrat assuré par BPCE Assurances IARD et Covéa Protection Juridique, entreprises régies par le Code des assurances.

Après étude de votre dossier par la Banque Populaire et sous réserve de son acceptation.
 Hors frais de change.

⁽S) Exonération réservée aux clients âgés de 18 à 28 ans et équipés du PACK FAMILLE, CRISTAL SOLO ou CRISTAL DUO.

⁽⁶⁾ Obligatoire pour les mineurs.

⁽⁷⁾ Les titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant destiné à leur activité professionnelle ou mandataires d'un compte courant ouvert au nom d'une entreprise bénéficient d'une réduction de 50% sur toutes les offres. Sous réserve d'éligibilité.

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE (OCF)

I € par mois soit I2€ par an

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique): CB-VISA Classic à autorisation systématique,
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- · Quatre émissions de virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- Deux chèques de banque par mois,
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte,
- La fourniture de relevés d'identités bancaires.
- · Un changement d'adresse une fois par an,
- · Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte(I)
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du code monétaire et financier
- Réduction de 50% sur les frais de rejet de prélèvement, de virement ou de TIPSEPA pour défaut de provision
 - Si montant de l'opération inférieur à 20,00€,
 - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20,00€ dans la limite d'un plafond mensuel de 16,50€ par mois(2)

16.50€ par mois

4,00€ par opération, dans la limite de 16.50€ par mois(2)

montant de l'opération, plafonné à 6.00€

6,00€ par rejet(3)

⁽¹⁾ Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de pour detaut de provision, les fais de riget de preterment pour detaut de provision, les fais de non-Execution invirement peur défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carre banacire, les frais d'opposition (blocage) de la carre par la banque. (2) Plafonnement des frais liés aux firsis d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte. (3) Ces frais n'intégrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES AFFINÉA®

Fourniture d'une carte de débit	CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE
CB-Visa Classic ou CB-Visa Classic Voile (p. 4)	4,16 € par mois
 CB-Visa Classic Facelia⁽¹⁾ ou CB-Visa Classic Facelia Voile⁽¹⁾ (p. 4) 	4,16 € par mois
– Visa Premier ou Premier Voile (p. 4)	12,33 € par mois
– Visa Premier Facelia (1) ou Visa Premier Facelia Voile (1) (p. 12)	12,08 € par mois
– Visa Platinum (p. 4)	18,58 € par mois
– Visa Platinum Facelia ⁽¹⁾ (p. 4)	18,58 € par mois
- Visa Infinite (p. 4)	29,00 € par mois
et cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement – assurance (Sécuriplus p. 14)	2,45 € par mois
+	
Des produits et services de la gestion quotidienne	
 Maîtrise de mes comptes (plus commercialisé) 	4,30 € par mois
- Offre Mobilité Internationale Carte	14,00 € par mois



1,60 € par mois

1,83 € par mois 2,08 € par mois

à partir de 3.37 € par mois

4,85 € par mois

à partir de 2,82 € par mois

Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives sur les tarifs unitaires des produits et services souscrits

- 3 produits ou services	>	10 % de remise
 4 produits ou services 	>	15 % de remise
- 5 (ou plus) produits ou services	>	20 % de remise

Ces remises s'appliquent aussi sur la carte choisie et l'assurance des moyens de paiement, du vol du téléphone portable et d'usurpation d'identité.

Les avantages complémentaires

- Pack tranquillité (plus commercialisé)

- Fructi-Budget (plus commercialisé)

Réduction additionnelle⁽²⁾ sur le tarif unitaire des produits et services souscrits dans la convention :

- Clients entre 16 et 17 ans : 70 % de réduction supplémentaires sur la convention AFFINÉA.
- Clients entre 18 et 25 ans : 50 % de réduction supplémentaires sur la convention AFFINÉA.
- Clients entre 26 et 28 ans : 20 % de réduction supplémentaires sur la convention AFFINÉA.
- Clients de plus de 28 ans :

Coffre-fort numérique

Fructi-Facilité

Crescendo (p. 13)Sécuri High-tech

- 10 % de réduction supplémentaires pour les clients ACEF / CASDEN Fonction publique.
- 10 % de réduction supplémentaires pour la détention de deux conventions AFFINÉA au sein d'un couple.
- 10 % de réduction supplémentaires sur la Convention AFFINÉA pour les clients entrepreneurs individuels équipés d'une convention de relation professionnelle.

[&]quot;Les frais de tenue de compte (2,30 € par mois) sont intégrés dans la convention et bénéficient ainsi de la réduction applicable.

⁽I) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous

engager. (2) Ces remises ne sont pas toutes cumulables entre elles. Pour plus d'information, contacter votre conseiller.

+X	Convention BPGO - Cotisation mensuelle hors options	Prélude / Privilège (carte CB-Visa classic)	Prestige (carte Visa Premier)	Prestige / Platinium (carte Visa Platinum)	Prestige / Premium (carte Visa Infinite)
	Équipage ex BP Atl	9,17€	17,35 €	23,53 €	33,81 €
	Équipage ex BPO	11,23€	20,43 €	24,26 €	34,47 €
	Équipage Ouest ex BPO	6,34 €	14,78 €	-	-
	Équipage Ouest ex BPO (Acef/Casden)	5,53 €	14,56 €	-	-
	Cadencia	-	23,18€	29,36 €	40,03 €
+X	Convention BPGO - Cotisation trimestrielle hors options	Prélude / P (carte CB-Vis		Prestig (carte Visa F	
	Équipage Ouest ex BPO	18,94	€	44,24	€
	Équipage Ouest ex BPO (Acef/Casden)	17,10	€	-	
_					
<u> </u>	Convention CM - Cotisation mensuelle hors options	CB-Visa (Classic	Visa Pre	mier
	Océane	9,06	€	16,06	€
	Duocéane CM Atl carte	10,31	€	17,74	€

Convention CM - Cotisation mensuelle hors options	CB-Visa Classic	Visa Premier
Océane	9,06 €	16,06 €
Duocéane CM Atl I carte	10,31 €	17,74€
Duocéane CM Atl 2 cartes	12,60 €	23,56 €
Duocéane CM BN carte	10,20 €	14,93 €
Duocéane CM BN 2 cartes	13,48 €	21,77€
Facilicompte + 30 ans	9,01 €	13,97 €
Facilicompte Duo + 30 ans	13,52 €	22,88 €

Convention CM - Cotisation mensuelle hors options	Tarifs
Facili Patrimoine Visa Premier	16,90 €
Facili Patrimoine Visa Infinite	31,55€
Facili Duo Patrimoine Visa Premier	24,22 €
Facili Duo Patrimoine Infinite	59,75 €

Convention CM - Cotisation trimestrielle hors options	Tarifs
Nouvelle Vague ex CM Atl	8,09 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention	8,00 par opération, plafonné à 80 € par mois

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant de la créance (dans la limite d'un plafond de 100 €)

Frais par saisie-attribution/Frais par saisie conservatoire 100,00
 Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé⁽¹⁾ Gratuit

⁽¹⁾ Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

(6/16/11/12/6/11/1) · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES, AUX PRÉLÈVEMENTS, AUX VIREMENTS ET AUX CARTES	Nous consulter
 Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum I par jour)⁽¹⁾ 	14,00
 Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 	40,00
• Frais pour chèque payé en période d'interdiction bancaire	35,00
• Frais pour chèque remis et retourné pour motif autre que sans provision	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (pour motif usage abusif)	40,00
• Traitement d'une remise de chèque(s) illisible ou erronée	9,50
PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES	
 Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement⁽²⁾ du compte pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et/ou éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier 	Plafonnement à 25,00 € par mois
• Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement ⁽²⁾ du compte pour les clients mineurs identifiés comme fragiles financièrement et/ou éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier	Plafonnement à 16,50 € par mois

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Après étude de votre dossier par la Banque Populaire et sous réserve de son acceptation

DÉCOUVERTS ET AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT⁽²⁾

- Découvert en compte convenu⁽³⁾
- Frais de mise en place et de gestion

17,00 par an

montant forfaitaire - Découvert journalier moyen supérieur ou égal à 400 € taux débiteur annuel révisable

- Découvert journalier moyen inférieur à 400 €

6,00 par trimestre Taux de base + 11.10 %

Le TAEG⁽⁴⁾ est indiqué sur le relevé de compte de dépôt. Le libellé utilisé est : ARRÊTÉ DE COMPTE

⁽¹⁾ En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus

dans le forfait de frais de rejet. (2) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Banque Populaire. (3) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence. Àutorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

(4) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R314-3 du

Code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

Découvert en compte non autorisé⁽¹⁾

 Découvert journalier moyen supérieur ou égal à 400 € taux débiteur annuel révisable

Taux de base +11.10%

Pour exemple:

Prêt personnel

Minimum

pour une utilisation de découvert de 500 € pendant une durée de 30 jours consécutifs au taux débiteur de 19 %, le TAEG(1) ressort à 20,92 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de combte.

Taux de base (en vigueur au 01/01/2026)

7.90 %

Nous consulter

500.00

Ce taux est soumis aux conditions des marchés financiers et peut être révisé à tout moment.

crédits à la consommation⁽²⁾

– frais de dossier (en % du montant emprunté)	1%
• Minimum	60,00
CRÉDITS IMMOBILIERS ⁽³⁾	
Prêt immobilier frais de dossier (en % du montant emprunté)	Nous consulter I %

GARANTIES ET PRESTATIONS DIVERSES	
FRAIS DE GARANTIES	
Frais de mainlevé de gage sur véhicule	60,00
Frais de mainlevée d'hypothèque maritime et fluviale	
Frais de mainlevée de garantie hypothécaire	180,00

DÉLIVRANCE D'UN CAUTIONNEMENT OU D'UNE GARANTIE **BANCAIRE** Caution et aval donnés par la Banque à partir de commission proportionnelle (prélevée mensuellement) 2,5 % par an minimum par mois 3.00

· Mise en place d'une caution de passif 107,00

· Mise en place d'une caution spéciale

- Frais d'acte simple 107.00 - Frais d'acte complexe Sur devis

AUTRES OPÉRATIONS / PRESTATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

180,00 Frais d'avenant

ASSURANCE

Assurance Emprunteur⁽⁴⁾

Nous consulter

⁽¹⁾ Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence. Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

(2) À partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Banque, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation.

expiration du deai legal de retractation.

(3) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Banque, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier) l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les

⁽⁴⁾ Contrat assuré par BPCE Vie et CNP Assurances, entreprises régies par le Code des assurances.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OUVERTURE/ CLÔTURE / TENUE DE COMPTE	Nous consulter
TRANSFERT	
• Transfert compte-titres ordinaire vers une autre banque	150,00
AUTRES SERVICES	
Crescendo	25,00

PLACEMENTS FINANCIERS

COMPTE-TITRES ORDINAIRES (CTO)

Droits de Garde (frais de tenue de compte)

• Frais variables	0,40% de la valeur des titres détenus ou de la valeur de rachat du contrat
• Frais fixes par ligne de titres détenus	5,00
Montant maximum	360,00

PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA) ET PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS DÉDIÉ PME ET ETI (PEA-PME-ETI)

Droits de Garde (frais de tenue de compte)

	TITRES COTÉS	TITRES NON COTÉS
Frais variables	0,40% de la valeur des titres détenus ou de la valeur de rachat du contrat	
Frais fixes par ligne de titres détenus	5,00	25,00
Montant maximum	360,00	

AUTRES SERVICES	
Attestation fiscale de récupération d'impôts (ESES)	130,00
 Attestation fiscale de récupération d'impôts (valeur étrangère) 	130,00
Mise en nominatif des titres administrés	15.00

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

ASSURER VOS MOYENS DE PAIEMENT

 Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus)(1)

29,40 par an

AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

FRAIS DE SUCCESSION⁽²⁾

- Frais de traitement du dossier calculés en fonction de l'âge au moment du décès, du montant des encours et des typologies de produits détenus par le défunt, hors assurance-vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.
 - Frais bancaires de succession pour le cas d'un mineur décédé
 - Frais bancaires de succession dont le montant global des avoirs est inférieur à 5 910 €
 - Euria hamasinaa dana la aas d'uma a

Gratuit

Gratuit

– Frais bancaires dans le cas d'une succession simple ⁽³⁾		Gratuit
FRAIS APPLICABLES	TARIFS	
Cas d'une succession simple dont le montant des avoirs est supérieur à 5 910€ et en présence de produits d'épargne financière (CTO, PEA / PEA-PME-ETI hors assurance vie)	1% sur la totalité du montant des avoirs d'épargne financière du défunt (CTO, PEA / PEA-PME-ETI hors assurance vie) plafonné à 850€	
Cas d'une succession complexe ⁽⁴⁾	1% sur la totalité des av (y compris CTO, PEA / hors assurance vie) pla	PEA-PME-ETI

⁽¹⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances. (2) Hors Assurance-vie.

⁽³⁾ En présence d'au moins un enfant ou de ses descendants avec un montant d'avoirs supérieur à 5910€ et en l'absence de facteur de complexité manifeste

l'absence de racteur de complexius maniesse. (4) Une succession est complexe lorsque le défunt n'a aucun héritier au sens de l'article 734 du éunt à clôturer son immobilier souscrit par le défunt est en cours à la date du décès, un ou plusieurs comptes du défunt à clôturer son de nature professionnelle, une ou des Surferés sont constituées sur un ou plusieurs comptes ou produits d'épargne à clôturer, les opérations liées à la succession comportent un ou plusieurs éléments d'extranéité.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES(1)

€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE(1)

· Commission de change

· Paiement par carte bancaire dans l'EEE en devises et hors EEE

• Retrait par carte bancaire dans l'EEE en devises et hors EEE

· Retrait d'espèces au guichet en devises

16.00

2.70 % du montant de la transaction 3.30 + 2.70 %

> de la transaction 5,80 + 2,70 % du montant de la

du montant

transaction

30.00

21.00

12.50

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

 Virement en euro hors espace SEPA ou en devises (quel que soit le pays) - au guichet de votre agence

- par internet ou sur l'application mobile avec WISE

Frais variable

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

· Virement en devises ou en provenance d'un pays hors espace SEPA

• Justificatif de paiement - Attestation SWIFT

AUTRE OPÉRATION

 Tenue de compte en devises 6,10 par mois



POUR ACCÉDER À VOS SERVICES À TOUT MOMENT EN TOUS LIEUX Télécharger l'application Crédit Maritime.





Services gratuits de banque et assurance à distance mis à votre disposition sur l'application Crédit Maritime Particuliers(1)

GESTION	N DE VOTRE BANQUE À DISTANCE
Biométrie	Accès rapide à vos comptes via la reconnaissance des empreintes digitales $^{(2)}$ ou du visage $^{(2)}$
Gestion	Suivi de vos opérations de paiements et retraits cartes
des comptes	Création d'alertes sur mesure pour piloter au plus près vos comptes
•	Verrouillage temporaire ou mise en opposition en temps réel
Pilotage de	Consultation du code secret de votre carte bancaire
votre carte	Consultation et modification temporaire si besoin et sous conditions des plafonds de paiement et de retraits de votre carte ⁽¹⁾
	Gestion et suivi de vos virements
Virements	Ajout d'un bénéficiaire sans délai d'attente grâce à Sécur'Pass activable depuis le Smartphone ⁽²⁾
	Virement SEPA instantané occasionnel avec le numéro de téléphone mobile ou avec une adresse email ou un QR Code Wero (via Wero)
Retrait	Retrait d'espèces sans avoir à portée de main votre carte bancaire, avec SMART'retrait

GESTION DE VOTRE ASSURANCE À DISTANCE	
Simulation/ souscription	Simulation tarifaire et souscription en ligne ⁽³⁾
Information sur votre contrat	Consultation de vos bénéficiaires, de vos formules, de vos garanties et de vos franchises
	Visualisation de votre échéancier
Gestion du contrat	Ajout ou suppression d'un bénéficiaire de votre assurance scolaire (option du contrat assurance habitation)
	Modification de la date et de la fréquence de prélèvement
	Modification du compte Banque Populaire de prélèvement
	Déclaration et suivi d'un sinistre
	Utilisation des services de dépannage, travaux, déménagement
Gestion de documents	Obtention d'une attestation, un avis d'échéance

(1) Ces fonctionnalités sont disponibles sur votre espace de banque à distance. Cela nécessite la souscription préalable au service de banque à distance (gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à internet) et d'être doté de l'application mobile Crédit Maritime pour y accéder.

(2) Fonctionnalité disponible sur notre application mobile pour les systèmes d'exploitation et matériels compatibles.
(3) Sous réserve d'acceptation de votre Banque Populaire et après expiration du délai de rétractation.



P BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

Prenez rendez-vous avec votre conseiller www.banquepopulaire.fr/cmgo









Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière CS 26858 35768 Saint Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581 010HNO (BPCE – SIRET 493 455 042) - Septembre 2025 - Goubault Imprimeur certifié Iso 9001 et 14001 - imprimé sur papier 100 % recyclé Nautilus Superwhite 90 gr. Réalisation : Takoma.